

GUIDE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

de la ville d'Aubière





C'EST QUOI L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

- Des solutions d'accueil périscolaires (**avant et après l'école et les mercredis**), sont mises en place par la Ville d'Aubière pour offrir aux enfants scolarisés (maternelles et élémentaires publiques) **des activités ludiques, culturelles et sportives variées**, sur place et en extérieur.

- Les projets d'animation sont construits avec les enfants et répondent aux objectifs éducatifs fixés par la Municipalité (voir brochure «Offre éducative Enfance Jeunesse») ainsi qu'aux besoins propres à chaque tranche d'âges.



- **L'accueil de loisirs est également accessible sur les petites vacances et les vacances d'été** (temps extrascolaires). Cette ouverture est élargie à tous les enfants de la commune mais aussi à ceux des communes voisines (tarification particulière) et au public adolescent.
- **L'encadrement de tous les temps d'accueil est assuré par du personnel qualifié.**



Un dossier d'inscription doit être rempli auprès du service Enfance Jeunesse. Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'une mise à jour de ce dossier.

PÉRISCOLAIRE MATIN

↳ Tous les jours, de 7h25 à 8h25
Mercredi matin : pour tous sur Beaudonnat

 sur le site
de Beaudonnat
 et Vercingétorix

PAUSE MÉRIDIANNE : ANIMATION ET RESTAURATION

↳ 11h30 - 13h30

Les menus sont élaborés par le SIVU, cuisine centrale mutualisée. Ils sont affichés dans les écoles et consultables sur le site internet de la ville.
Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place.

PÉRISCOLAIRE SOIR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 
de 16h30 à 18h30

ÉTUDES ACCOMPAGNÉES

↳ Lundi, mardi et jeudi, de 17h à 18h

Il s'agit d'une alternative entre « des études surveillées » et du « soutien scolaire ». Ces études sont, en général, réparties en 3 niveaux (CP-CE-CM). L'objectif principal est de stimuler de façon progressive l'autonomie des enfants vis-à-vis de leurs travaux.



sur le site
de Beaudonnat

MERCREDI MATIN : TEMPS D'ANIMATION

↳ **8h30 - 11h30** (11h30-12h30 : accueil/départ échelonné)

Inscription à l'année ou à la période (de vacances à vacances).
La présence des enfants est obligatoire sur tous les mercredis
de la période d'inscription. L'accueil ponctuel n'est pas
possible.

Ces temps d'animation périscolaires sont pensés en
articulation avec le Projet Educatif Territorial afin de
répondre à la problématique suivante : comment contribuer
à l'épanouissement et au développement de l'enfant en
l'accompagnant à devenir acteur, voire auteur de ces temps ?

MERCREDI APRÈS-MIDI : ACCUEIL DE LOISIRS

↳ **12h30 - 18h30**

Deux accueils possibles sont proposés :

- repas + après-midi (arrivée entre 11h30 et 12h30)
- après-midi uniquement (arrivée entre 13h15 et 14h ; départ entre 17h et 18h30)

Ouvert à tous les enfants de la commune et des communes voisines
(tarification particulière).

Des activités ludiques, culturelles et sportives sont proposées.

SERVICES PERISCOLAIRES





EMPLOIS DU TEMPS



MATERNELLE

Ecoles Beaudonnat et Vercingétorix

LUNDI	07:25	08:25	11:30	13:30	16:30	18:30
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement	Périscolaire	
MARDI	07:25	08:25	11:30	13:30	16:30	18:30
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement	Périscolaire	
MERCREDI	07:25	08:25	11:30	12:30		18:30
	Périscolaire	Temps d'animation du mercredi matin	Périscolaire	Accueil de loisirs du mercredi après-midi sur le site de Beaudonnat		
JEUDI	07:25	08:25	11:30	13:30	16:30	18:30
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement	Périscolaire	
VENDREDI	07:25	08:25	11:30	13:30	16:30	18:30
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement	Périscolaire	



ÉLÉMENTAIRE

Ecoles Beaudonnat et Vercingétorix

LUNDI	07:25	08:25		11:30		13:30	16:30	17:00 - 18:00	18:30	
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement				Périscolaire Études	Périscolaire	
MARDI	07:25	08:25		11:30		13:30	16:30	17:00 - 18:00	18:30	
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement				Périscolaire Études	Périscolaire	
MERCREDI	07:25	08:25		11:30	12:30	Accueil de loisirs du mercredi après-midi sur le site de Beaudonnat				18:30
	Périscolaire	Temps d'animation du mercredi matin		Périscolaire						
JEUDI	07:25	08:25		11:30		13:30	16:30	17:00 - 18:00	18:30	
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement				Périscolaire Études	Périscolaire	
VENDREDI	07:25	08:25		11:30		13:30	16:30		18:30	
	Périscolaire	Enseignement	Animation pause méridienne	Enseignement				Périscolaire		



EMPLOIS DU TEMPS



VACANCES

Un dossier d'inscription doit être rempli auprès du service Enfance Jeunesse. Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'une mise à jour de ce dossier.

LE PUBLIC



- **3-10 ans** : accueil de loisirs de la ville d'Aubière (6, rue Beaudonnat).
- **11-15 ans** : AgorAdo au complexe sportif Paul Bourzac (avenue Charles de Gaulle à Aubière).

LES INSCRIPTIONS



Les inscriptions débutent généralement un mois avant le début de la période des vacances. Elles sont modifiables jusqu'au mercredi qui précède le début de chaque période de vacances, sauf pour Noël (communication spécifique).

Passée cette date :

- les inscriptions complémentaires pourront se faire dans la limite des places disponibles,
- les annulations seront facturées (sauf raison médicale ou professionnelle avec justificatif fourni).



Pour certaines dates, l'inscription ne peut se faire qu'à la journée (sortie, grands jeux...). Ces journées sont notifiées sur le programme d'activités.

L'inscription peut donc se faire à la journée (matin + repas + après-midi) ou à la demi-journée :

- Matin
- Matin + repas
- Repas + après-midi
- Après-midi





LES HORAIRES



Le matin : arrivée échelonnée de 7h45 à 9h (8h et 10h pour l'Agor'Ado).

Le midi : départ/arrivée entre 11h30 et 12h.

L'après-midi : départ/arrivée entre 13h15 et 14h.

Le soir : départ entre 17h et 18h30.

VACANCES

LES ACTIVITÉS



Une grande variété d'activités est proposée pendant les vacances, afin que chaque enfant puisse s'épanouir selon ses envies et ses talents : **activités manuelles, culturelles ou encore sportives, il y en a pour tous les goûts.**

Nous organisons également **des sorties chaque semaine**, offrant aux enfants l'occasion de découvrir de nouveaux lieux, de vivre des expériences enrichissantes et de partager des moments conviviaux en dehors du centre.

Chaque été, un mini-séjour est mis en place pour les 8-15 ans. Ce temps fort permet aux jeunes de vivre une expérience unique, de gagner en autonomie, de partager des moments inoubliables entre copains et de découvrir de nouvelles activités dans un cadre différent et stimulant.

Retrouvez les dossiers d'inscriptions, les programmes d'activités... sur :



<https://www.ville-aubiere.fr>



rubrique « Enfance Jeunesse ».



LE CCAS D'AUBIÈRE PEUT VOUS AIDER



Le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider à financer les vacances de votre enfant. Toute famille aubiéroise dont le quotient familial est inférieur à 1000€ peut bénéficier d'une semaine de gratuité pour son enfant à l'accueil de loisirs.

Il suffit dans un premier temps, d'inscrire l'enfant à l'accueil de loisirs, puis de prendre contact avec le CCAS :

- par téléphone : 04 73 44 00 03
- par e-mail : ccas@ville-aubiere.fr

MUTUALISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les communes d'Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et Romagnat s'associent afin de proposer un accueil continu pour vos enfants durant les vacances.





LES TARIFS



Les tarifs sont consultables sur le site internet de la ville d'Aubière, rubrique « Enfance Jeunesse » :



PAIEMENT ET FACTURATION



La facturation et les paiements sont gérés exclusivement par la Trésorerie Clermont Métropole et amendes (04 73 29 74 80).

Les paiements en CESU et en chèques vacances sont acceptés (sauf pour la restauration).



Une fois votre dossier créé auprès du Service Enfance Jeunesse, un lien d'activation vous sera envoyé et vous pourrez faire vos réservations et inscriptions directement en ligne sur votre **Espace Famille « Inoé »**.



TARIFS ET PAIEMENT

Toute modification doit être effectuée :

Périscolaire : avant le dimanche minuit, pour la semaine suivante.

Vacances : au plus tard le dernier mercredi avant la période concernée (sauf Noël, communication spécifique).





CONTACT

Guichet Enfance Jeunesse
6 rue Beaudonnat
63170 Aubière

04 73 44 94 41
service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr

Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 - 13h30-17h

EN CAS D'URGENCE

Aurélie Guillaumont
06 16 37 46 98

Cyril Tribout
06 22 04 18 57